



AZUR MANAGEMENT

COMPÉTENCES

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R.6322-35), la Loi n°2018 771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L6313-4 et R6313-4 à R6313-7 du Code du Travail.

Lorsque le bilan de compétences est réalisé au titre du plan de développement des compétences (L6312-1 du Code du Travail) ou dans le cadre d'un congé de reclassement (L1233-71 du Code du Travail), il doit faire l'objet d'une convention écrite conclue entre l'employeur, le salarié et l'organisme prestataire du bilan de compétences.

L'article L 6313-4 précise les engagements déontologiques (respect du consentement, confidentialité)

Face à la *mutation radicale* de la société complexifiant sans cesse notre quotidien et les situations, face aux différents profils d'interlocuteurs difficiles et aux enjeux des interactions professionnelles et personnelles, face à l'impérieuse nécessité de réussir, de gagner, de créer, d'avancer, d'optimiser et de maîtriser nos vies,

Le *bilan de compétences* a pour objectif de permettre à un(e) salarié(e), un demandeur d'emploi ou un chef d'entreprise d'identifier ses *aspirations* (ses valeurs, ses besoins, sa personnalité) et d'analyser ses *compétences* (ses ressources, ses savoirs et ses savoir-faire, ses soft skills, sa valeur ajoutée) afin de définir *ses capacités à mettre en œuvre* un projet professionnel.

Ce projet professionnel doit lui permettre d'améliorer son niveau de satisfaction au travail, mais aussi de développer son *employabilité* et de sécuriser son parcours. Il s'accompagne d'un plan d'action permettant de le mettre en œuvre.

Objectifs du bilan de compétences

.....
Savoir être

S'inscrire dans des pratiques vertueuses et optimisées, dans un état d'esprit de faire face à l'adversité

.....
Savoir faire

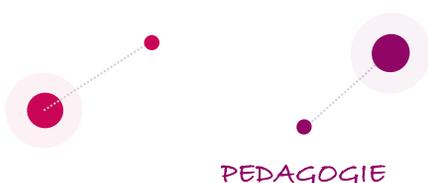
Savoir formaliser ses acquis et ses compétences par rapport à des situations et des objectifs professionnels.

.....
Savoir devenir

Consolider des résultats obtenus et créer un plan d'action par rapport aux enjeux de son Projet.

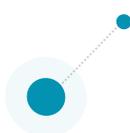


FONDAMENTAUX



PEDAGOGIE

MISE EN ŒUVRE



EXPERTISE

SYNERGIE





AZUR MANAGEMENT

Programme



Durée du bilan
12 heures En présentiel

Socle commun

Modalités et délais d'accès

En fonction de la situation professionnelle
Selon disponibilités
Après signature du contrat

Coûts pédagogiques
1400 Euro par stagiaire
en formation présentiel

Prérequis

Avoir un projet de reconversion

Phase préalable : Présentation du niveau d'information relatif au contenu du bilan, aux différents formats mobilisables, aux modes de financements :

- Présentation des modalités de financement
- Aide au montage du dossier
- Aide au choix
- Sélection des options du bilan
- Inscription sur MonCompteFormation
- Planning prévisionnel
- Co signature de la convention (obligatoire dans le cadre du Plan de Développement des Compétences de l'entreprise)

Phase préliminaire : Présentation des conditions de réalisation du bilan :

- Création du climat de confiance (respect de la vie privé, secret professionnel...)
- Vérification du caractère volontaire de la démarche
- Présentation détaillée des outils, du déroulement
- Clarification du parcours et des objectifs
- Validation de la demande en fonction de la situation présente et de la demande formulée

Public visé

Tout public

Socle spécifique

Connaitre l'environnement socio-économique

- Analyser le marché de l'emploi local : les secteurs qui recrutent, les métiers porteurs, les métiers en tension, les entreprises et les perspectives
- Savoir mobiliser les soutiens pertinents dans un réseau de relations à des fins professionnelles ou au sein de son parcours
- Savoir développer son réseau

Exploration de l'environnement professionnel

- Préparer une rencontre avec l'entreprise
- Réaliser une immersion
- Rencontrer des professionnels (enquêtes)

S'approprier sa situation particulière au regard du Handicap et de la Santé

- Connaitre les activités compatibles avec sa problématique de santé ou sa situation de Handicap.
- Identifier ses limites et se les approprier
- Créer un plan de compensation en lien avec les objectifs déterminés



AZUR MANAGEMENT

Programme



Phase d'investigations :

Analyse du parcours professionnel, académique et de formations :

- Parcours scolaire et académique
- Parcours professionnel antérieur
- Actions de formation/VAE

Analyse des centres d'intérêts et motivations

- Analyse de la personnalité, des motivations et des centres d'intérêts

Analyse des compétences

- Identification des compétences (Savoirs, savoirs-faire, savoirs-être et savoir devenir)
- Réflexion formalisée sur des scénarios/projets (Evolution professionnelle, réinsertion, insertion)
- Confrontation de la demande aux contraintes de l'environnement et aux difficultés sectorielles
- Appui à la rédaction du portefeuille de compétences



Phase de conclusion :

Elaboration d'un **compte rendu** qui concrétise la stratégie de mobilisation des compétences et de consolidation du parcours professionnel

Synthèse des informations collectées

- Plan d'action à court, moyen et long terme
- Plan d'amélioration continue selon moyens/outils nécessaires
- Aide à la restitution à un tiers du projet envisagé

Questionnaire « à chaud » de satisfaction de fin de bilan de compétences

Méthodes mobilisées

- Entretiens
- Tests psychotechniques
- Recherches

Modalités d'évaluation

- Autodiagnostic
- Questionnaires
- Entretiens interactifs

Accessibilité Handicap

Contactez-nous pour que nous puissions comprendre et organiser l'environnement à l'adaptabilité nécessaire à votre bien être

Référente Handicap :

Isabelle Willy 06 50 97 32 32

Bénéfices du Bilan de compétences

Gagner en *confiance*, en *créativité*, en *performance* et en *sérénité*

Faire un *point de situation* de ses compétences de manière formalisée

Prendre *conscience* des acquis pour se valoriser et se mettre en valeur

Identifier les actions à mettre en œuvre pour agir sur ses écarts et ses besoins

Utiliser le bilan comme *outil de développement* mais également de *progrès personnel* pour atteindre les objectifs de son Projet Personnel/Professionnel.

Bénéficier d'un *temps de recul* sur ses capacités et sur son Projet/ Reconversion

Contact

Isabelle Willy
Tel : 06 50 97 32 32